

Généalogie Campiche, pages 51 à 70

Famille Gavin

Notes diverses 1365 - 1829

Original dactylographié -> Scan PDF -> OCR -> WORD

La mise en page originale n'est pas respectée ci-dessous. Pour la mise en page originale, voir le fichier original scanné.

Pierre Gavin / 28 mai 2007

F A M I L L E G A V I N

NOTES DIVERSES

1365 Grosse de reconnaissances à cause du château de Lucens rière
Dompierre (Les Gavoens n'y figurent pas).A.C.V. Fn.N°4.

1456 mai 24. Reconnaissance à cause du château de Lucens, par la
commune de Dompierre sur Lucens pour laquelle agissent
Vullierme Gavuens (seul personnage de ce nom) et autres
prudhommes du dit lieu au sujet du bois de Dompierre.
Acte reçu par Pierre Deschaux, notaire. A.C.V.- Fn. N°23
(registre de Pierre Deschaux) folios 411 verso 413.

1457 mai 15. Reconnaissance à cause du château de Lucens par
Vullierme et Jaquet Gavuens frères, de Dompierre sur Lucens.
Des biens appartenant aux confessants par succession de
Périssonne leur mère, fille de feu Pierre Foresteir (ou

Forestier) entre autres la 1/2 d'une maison sise à Dompierre juxte l'autre 1/2 appartenant à Guillaume Foresteir et ses autres confins. En marge : Reconnu par François et Jean Gavoens.- Plus, divers autres biens situés rière le dit Dompierre, juxte leurs confins»

Acte reçu par Pierre Deschaux, notaire. A.C.V.- Fn. N° 23 (registre Pierre Deschaux) folios 16- 14 verso 17- 4»

- 51-

1471 avril 15. Acensement passé par vénérable Pierre Thélin de Mex, cuté de Dompierre, à Pierre Troillet alias Blanc du même lieu, une parcelle de terre sise rière Dompierre lieu dit : En Crécapuz, juxte le pré de Claude Chuard et de Vullième Gavuin d'Orient, et le pré du même Chuard d'occident et bise» Cense : 9 deniers. Acte reçu par Boniface Rosset, notaire. A,C.V. Fn. No 41 - folio 43 1488 mai 17. Reconnaissance en faveur de la Confrérie du Saint-Esprit de Dompierre par François Gavuens du même lieu une cense de 6 sols 3 deniers, soit un prêt de 6 livres 5 sold.- En marge : Doivent François Gavuens son fils (nom barré après coup et remplacé par les suivants) Maurice fils de Jaques Gavuens, François fils de Claude et Nicod (prénom barré) Gavuens; Claude fils de Bernard Gavuens, le tout. Acte reçu par Guillaume Tentorey, notaire à Moudon. A.C.V.- Fn. N° 79, folio 8 20 13 verso.

1515 février 9. Reconnaissance à cause de l'Hôpital de Lucens par François Gavuens de Dompierre sur Lucens, une cense de 4 sols précédemment reconnue par Nicod Gavuens de Dompierre, et rachetable pour le prix de 4 livres (acte reçu par Nicod de Soucens notaire, date non indiquée). Plus deux autres censes : l'une de 15 sols et l'autre de 18 deniers, dues ci-devant par le même Nicod Gavuens (actes reçus par André Nicod dit Sallenove, de Granges). A,C.V.- Fn. No 79, folios 12 20 - 12 - 12 20 13 verso.

1520 mai 20. Litige entre la commune de Dompierre sur Lucens pour laquelle agissent François Gavovens (seul personnage de ce nom) et autres prudhommes (notables ou conseillers).

- 52-

1520 mai 20 (suite) du dit lieu d'une part et vénérable Jean Brougnoz, curé du même lieu de l'autre au sujet de l'entretien du four de Dompierre.- Acte reçu par Jaques Rod, notaire à Lucens. A.C.V. En. No 101 folios 242 - 248 .-Fn. N° 156. folio 10 verso.

1527 mars 20. Reconnaissance en faveur de la Cure de Dompierre sur Lucens par Bernardine, femme de Claude Chilliex du même lieu, une parcelle de terre sise rière le dit Dompierre, lieu dit : En la Saulge juxte le pré de François et Bernard Gavovens d'orient, et ses autres confins. Acte reçu par François Collon, de Moudon, notaire à Morat. A.C.V.- (Registre par François Collon) Fn. N° 79 folio 84 verso.

1528 mai 16. Reconnaissance en faveur de la cure de Dompierre sur Lucens par François et Bernanrd Gavuens frères, du même lieu.
1°/ le legs de Périssonne, mère de Vullierme Gavuens dernièrement reconnue par ce dernier, soit 3 florins. En marge tiennent Maurice et Nicod Gavuens chacun la V2.
2°/ Une cense de 2 sols, rachetable pour le prix de 40 sols, dernièrement reconnue par le même Vullierme Gavuens, et léguée à la dite église par les prédécesseurs de ce dernier. (Ces deux articles forment la première page de l'original, en marge de laquelle on lit ce qui suit:
Reconnu par Maurice et Nicod Gavuens, chacun par 1/2.-Doivent Jean Gavuens la 1/2; François Gavuens son

- 53-

-1528 mai 16 (suite)

frère au nom du dit Jean Gavuens le 1/4, Pierre et Claude Gavuens frères, fils d'Antoine le 1/4 restant. Soit demandé à Maurice Gavuens qui a vendu les biens et à Jean Tentorey l'aîné, qui tient une pose (ici deux mots illisibles)

3°/ Une cense de 18 deniers, autrefois léguée à la dite Eglise par Briet Joran, reconnue par Pierre Forestier, puis par Guillaume Gavin et assignée par ce dernier sur une parcelle de pré sise rière Domp martin, lieu dit: En plein Vent, juxte la terre de Bernardine, fille de feu Antoine Chuard, femme de Claude Chilliez, et celle des confessants de bise et orient, la terre de Pierre Corthesy d'occident et celle de Rolin Tentorey de vent .-En marge tient : Jean Gavuens.

4°/ Le legs de Mermette, mère du dit Forestey.

5°/ Une cense de 18 deniers, vendue sous grâce de rachat par le même Vullierme Gavuens pour le prix de 30 sols payé au moyen du legs de Briet Joran, assignée par le vendeur sur la parcelle de Plein-Vent limitée ci-dessus.

6°/ Une cense de 10 sols vendue par le même François Gavuens confessant, pour le prix de 10 livres. En marge:doivent François et Claude Gavuens chacun la 1/2.

7°/ Une cense de 12 deniers léguée par défunt Antoine, fils de feu François Gavuens pour sa sépulture. En marge : Doivent Jean Gavuens in solidum; les bien tenants de Claude Gavuens; François et Claude Gavuens, chacun la 1/2

8°/ Une cense de 3 sols léguée par le même Antoine Gavuens

9°/ » " 3 sols " " feu Jean Gavuens.

10°/ " " 12 deniers " " feu Jaques Gavuens.

11^o/ Une cense de 12 deniers léguée par feu Marguerite, femme du dit Jaques Gavuens.

12^o/ Une cense de 6 deniers léguée par Colette, femme de François Gavuens. Acte reçu par Henri Michon, notaire.

À.C.V.- Fn. N^o 79 folios 6 20 - 6 20 2.

1541 Septembre 8, Reconnaissance à cause du château de Lucens par les communiens de Dompierre sur Lucens et parmi eux Pierre Gavuens et Maurice Gavuens, concernant les droits de becherage et de pâturage des porcs dans les bois de Dompierre. Acte reçu par Jean Ginilliat, notaire. En marge: reconnu le 16 mars 1556 par Maurice Gavuens et Gavuens et autres communiens de Dompierre agissant au nom de la dite commune. A.C.V. Fn. N^o 78 (Registre Ginilliat) folios 13- 17 - 13 20 18 . 1544 mai 4. Reconnaissance à cause du château de Lucens par :

a/ Bernard et Maurice (fils de feu Jaquet) Gavuens, frères de Dompierre sur Lucens. Des biens dernièrement reconnus en mains d'Egrège Claude Nicod par François Gavuens et précédemment (vers 1481) en celles d'Antoine Otthonin par François Gavuens, Antoine, Pierre et Jaques (fils de Jaquet) Gavuens frères et antérieurement le 18 mai 1457, en mains d'Egrège Antoine Deschaux, notaire par Jaquet Gavuens, divers biens situés rière Dompierre entre autres une maison dont la 1/2 est parvenue de leurs ancêtres et l'autre 1/2 des Tenthorey, etc..

- 55 -

1544 Mai 4 (suite)

b/ Pierre et Claude, fils de feu Antoine, fils de François Gavuens agissant tant à leurs noms qu'en celui de Jean, fils de Claude Gavuens, tous de Dompierre sur Lucens. Des biens dernièrement reconnus en mains du commissaire Claude Nicod par François Gavuens et anciennement en mains d'Egrège Antoine Deschaux par Jaquet Gavuens, la 1/2 des biens ci-après mentionnés situés à

Dompierre sur Lucens, l'autre 1/2 appartenant à Maurice et Bernard Gavuens.

1°/ etc....

Actes reçus par Jean Ginilliat notaire et Bourgeois de Lausanne, originaire d'Avenches. A.C.V.- Fn. N° 78 (registre Ginilliat) folios 14 20 verso - 14 20/2 verso, 14- - 13 - 204.

1546 (?) Censes dues à LL.EE.de Berne à cause du château de Lucens, sur la rénovation de Jean Ginilliat

Rière Dompierre sur Lucens. Bernard et Maurice Gavuens frères, pour le 1/2 de leur maison et diverses parcelles de pré. Plus pour les biens procédés des Forestiers, (folios 58 verso). Pierre et Claude fils de feu Antoine Gavuens et Jean fils de feu Claude Gavuens pour leurs biens paternels. Plus pour ceux procédés des Forestiers, des Troillet etc, (folio 59 verso) Actes reçus par Jean Lando. A.C.V.- Fn. N° 71, folios 58 verso, 59 verso. 1559 septembre 23. Reconnaissance à cause de la Cure de Dompierre sur Lucens par :

a/ Jean, fils de feu Claude Gavuens du même lieu et

- 56-1559 septembre 23 (suite)

a/ François Gavuens son frère, les censes ci-après désignées, indivises avec Maurice Gavuens son oncle, et dernièrement reconnues par Bernard Gavuens le 16 mai 1528, en mains d'Egrège Henri Michon.

1°/ la 1/2 du legs de 3 deniers fait par Périsonne, mère de Vullierme Gavuens.

2°/ la 1/2 d'une cense de 2 sols reconnue par Vullierme Gravuens

3°/ le 1/2 du legs de 18 deniers fait par Borget Joran assignée sur une parcelle de terre sise rière Dompierre sur Lucens, lieu dit en Plein Vent jouxte ses confins.

4°/ la 1/2 d'une cense de 7 deniers léguée par Mermette, mère de Pierre Foretey.

5°/ la 1/2 d'une cense de 18 deniers vendue autrefois par Vullierme Gavuens, assignée sur la dite parcelle de terre située en Plein-Vent.

6°/ la 1/2 en indivision pour l'autre 1/2 avec Maurice Gavuens et Nicod fils de feu Bernard Gavuens d'une cense de 10, sols vendue à la dite cure par François Gavuens.

7°/ la 1/2 du legs fait par feu Jean Gavuens, rachetable pour le prix de 10 livres,

8°/ Une cense de 12 sols provenant du legs d'Antoine Gavoens

9°/ Une cense de 3 sols donnée par le même Antoine Gavoens.

10°/ Une cense de 6 deniers à cause du legs de Colette, femme de François Gavuens.

- 57 -

1559 septembre 23 (suite)

11⁰/ Une autre cense de 10 sols vendue à la dite cure par le même François Gavuens.

b/ Maurice Gavuens de Dompierre sur Lucens, les censes ci-après désignées indivises avec ses neveux non-dénomés, dernièrement reconnues par François et Bernard Gavuens frères, ses oncles, le 16 mai 1528 en mains d'Egrège Henri Michon notaire, savoir :

1°/ le 1/4 du legs de 3 deniers de cense fait par Périsonne, mère de Vullierme Gavuens.

2°/ le 1/4 d'une cense de 2 sols léguée par les Cuisignier de Dompierre.

3°/ le 1/4 d'une cense de 18 deniers, léguée par Briet Joran assigné sur une parcelle de terre sise rière Dompierre sur

Lucens, lieu dit En Plein Vent jouxte la terre des Gavuens et de Pierre Chilliez de Bise et orient, celle des Corthesy d'occident et celle des Tenthorey de vent.

4°/ le 1/4 d'une cense de 7 deniers léguée par Mermette ? Pernette ? mère de Pierre Forestey.)

5°/ le 1/4 d'une cense de 12 deniers vendue par Vullierme Gavuens et assignée sur la dite parcelle de Plein-Vent sus-confinée.

6°/ le 1/4 d'une cense de 3 sols léguée par Jean Gavuens, son prédécesseur.

7°/ Une cense de 12 deniers léguée par feu Jaques Gavuens son père.

8°/ Une cense de 12 deniers léguée par sa mère non dénommée, femme du dit Jaques Gavuens.

9°/ le 1/4 de 10 livres reçues des défunts François et Antoine Gavuens pour le rachat de divers legs

- 58 -

1559 septembre 23 (suite)

b/ 9°/ mentionnés dans la reconnaissance de François et Bernard Gavuens. Fait à Dompierre dans la maison du confessant,

c/ Nicod, fils de feu Bernard Gavuens de Dompierre sur Lucens, les censes ci-après désignées reconnues par les mêmes Bernard et François Gavuens, père et oncle du confessant, en mains d'Egrège Henri Michon le 16 mai 1528, savoir 4 sols 8 deniers et obole(= le 1/4 de 18 sols et 10 deniers) pas de détails Actes reçus par François Collomb, bourgeois de Moudon notaire à Morat. A.C.V.- Fn. N° 100 (Registre par Collomb) folios 23 verso - 27. Fn. " 101 " " " " 47-50 verso 51-55, 55 verso - 56 verso.

1560 août 2-29 octobre 1561. Procès entre Nobles Aimé - Gaspard

de Roverea et les héritiers de Noble Louis Mussard de la Tour de Peilz d'une part et Claude Gavuens, de Dompierre sur Lucens de l'autre au sujet de la perception de la dîme sur le mas de Bossens rière Dompierre, indivise entre les demandeurs et LL.EE. de Berne. A.C.V.- Inventaire Blanc. Moudon N° 223. 1562 mars 14. Reconnaissance à cause de la Cure de Curtilles par François Gavuens de Dompierre sur Lucens. Des biens dernièrement reconnus (vers 1469) par Perusson, femme de Georges Pidoux en mains d'Egrège Petremand Baruchet notaire, le 1/4 indivis avec les Tenthorey pour les 3/4 restants, d'une parcelle de terre sise rière Dompierre, lieu dit en la Tierre, jouxte celle des Pidoux d'orient, celle des Tenthorey des trois autres parts. Cense: le 1/4 de 4 deniers. Acte reçu par François Collomb, bourgeois de Moudon,

-59-

1562 mars 14. (suite) notaire à Morat, A.C.V.- Fn.N⁰ 98, folio 57 verso. Fn.N⁰ 103, filios 112 verso - 113 verso.

1562 mai 6 . Reconnaissance à cause de la Cure de Dompierre sur Lucens, par Maurice Gavuens du dit lieu. Des biens as-censés le même jour au confessant (acte reçu par François Collomb notaire) une parcelle de terre sise rière Dompierre s/Lucens, lieu dit en Champ Jean, jouxte le pré de Jean Tenthorey alias Lederrey l'aîné d'orient, celui de Jean Chuat d'occident, celui du confessant de bise, et celui du même Jean Lederrey l'aîné de vent. Cense : 18 deniers. Acte reçu par François Collomb, bourgeois de Moudon, notaire à Morat. A.C.V.- Fn. No.101, folios 236 - verso - 238.

1577 septembre 27 à Villeneuve. Antoine Gavoen, de Villeneuve, parrain de Pierre, fils naturel de Jean Favre du même lieu et de Mya sa femme. A.C.V.-Etat Civil.Registre de la Paroisse de Villeneuve (baptêmes).

1579 avril 17 (à Villeneuve). Antoine Gavoen de Villeneuve, parrain d'Adam, fils de Noble Claude de Colombier et

Madelaine Borgeat. A.C.V.- Etat Civils Registre de la paroisse de Villeneuve (beptêmes) . Antoine Gavoen, syndic de Villeneuve en 1594 (Butty notaire à Vevey, 3e minutaire, page 29) .- le même, bourgeois de Villeneuve, oncle de Biaise Bontemps, bourgeois d'Evian résidant à Vevey en 1597. (Chevalley notaire à Vevey, 8e registre, folio 192 verso) . A.C.V., notaires de Vevey.

1580 janvier 14. Guillaume Gavoen, demande à amodier la boucherie, de Moudon pour 1 an (folio 98 verso) .-

- 60 -

1580 janvier 14. (Suite) . Boucher à Moudon (1579-1580) folios 85, 85 verso); débiteur de cette ville pour la somme de 400 florins (folio 85 verso) .- Fermier de la boucherie de Moudon 4 février 1580 (folio 100 verso) . 15 février 1582 (folio 115) dit de Dompierre (1582) folio 115. Moudon. Archives Communales. Registre du Conseil.

1582 février 1. Pettreman Gavin, barbier est autorisé à amodier la boutique de la ville pour 1 an. Moudon. Archives Communales. Bleu A. Registre du Conseil (à la date) .

1586 octobre 20. Pettremand Gavin est confirmé comme habitant à Moudon pour 1 an. Moudon. Archives Communales. Bleu A. Registre du Conseil (à la date) .

1588 Petremand Gavin paye 1 sol pour la location d'une place de curtine sise sur le domaine public, et 100 florins pour sa réception à la bourgeoisie de Moudon. Moudon. Comptes communaux, année 1588 (recettes) folios 261-264.

1588 septembre 30. Pettremand Gavin, barbier de Dompierre sur Lucens est reçu bourgeois de Moudon pour le prix de 100 florins, 1 banquet aux conseillers (ou 20 sols), plus un seillon de cuir. Moudon.-Archives Communales- Registre du Conseil (Bleu A.) volume 1574 - 1589, folio 257 verso.

1605 juin 6. Reconnaissance à cause de la Cure de Dompierre par

les consorts Mièville du dit lieu, une parcelle de terre sise rière Dompierre, lieu dit En Grassy, jouxte le pré de David Corthey, que fut de François Gavuens d' occident (folio 8).-Plus une autre parcelle de terre sise

- .61 -

1605 juin 6 (Suite) rière Dompierre lieu dit Au Champ du Noyer, jouxte la terre des hoirs non dénommés de Guillaume Ga-vuens, que fut de Maurice et François Gavuens, etc (folios 8, 15 et 17 verso) Acte signé Jean Baillif notaire. A.C.V. Fn. No 156.

1605 Juin 9. Reconnaissance à cause de la cure de Dompierre sur Lucens par la commune du dit lieu (Les Gavuens n'y sont pas mentionnés) Acte reçu par Jean Baillif, notaire. A.C.V. Fn. N° 156, folio 10.

1613 septembre 9. Reconnaissance à cause de la cure de Moudon par Pettremand Gavoens, bourgeois et chirurgien de Moudon. Des biens acquis par le confessant dans la discussion de Pierre Degiez, une parcelle de curtil situé dans les fossés de la ville derrière le grenier de LL. EE., jouxte le dit grenier d'occident, les fossés de la dite ville d'orient, le cimetièrre derrière le Mostier de vent, le curtil nouvellement abergé au confessant et celui de Claude Mottaz que fut de Charlaz de la Cour de bise. Cense: 1 sol. Acte reçu par Jaques Dutoit, notaire. Moudon. Archives communales. Cadastre, volume 15 folios 266 verso - 268. Idem volume 16, folios 176-177.

1620 avril 6. Petter Jaquin, cautionné par Pettremand Gavin est débiteur de l'Hôpital de Moudon, pour une cense de 5 florins. Cette cense est régulièrement payée par ces deux associés et inscrite aux recettes des comptes de l'Hôpital de 1625 - 1654. Elle ne reparait plus en 1655 et années suivantes, Moudon Archives communales.

Registre du conseil et comptes de l'Hôpital.

- 62 -

Petremand Gavoens, chirurgien, demeurant au Quartier du Pont à Moudon, doit à l'Hôpital du dit lieu, une cense de 3 sols suivant "le rentier nouvellement fait" en 1624. Cette cense ne figure pas dans le compte de l'Hôpital de 1624, mais elle est régulièrement payée par : le même Petremand Gavin de 1629-1632 (le compte de 1633 est perdu).

Antoine Gavuens et Catherine Gavin sa soeur femme de Jaques fils de Jean Frossard 1634

Antoine Gavoens au lieu de Pettremand Gavoens son père 1635.
Les hoirs d'Antoine Gavoens 1636-1660.

Pierre Gavin 1661-1665.

Les hoirs de Pettremand Gavin 1666-1676.

Moudon. Archives Communales. Comptes de l'Hôpital.

1627 avril 23 à Payerne. Maître Antoine Gavoens est parrain d'Anne, fille de Jean Desarzens et de Catherine sa femme.

A.C.V.-Registre de la paroisse de Payerne (baptêmes)

1657 mai à Syens. Baptême de François fils de Jaques Gavin (sic) et de Françoise sa femme. Parrain: François Gavin (ou Cavin)

A.C.V.-Registre de la paroisse de Syens (baptêmes).

1673 novembre 2, Nomination d'Egrège et prudent Pierre Gavin, conseiller comme recteur de l'Hôpital de Moudon pour l'année 1674 à la condition d'habiter le bâtiment de l'Hôpital pendant la durée de son rectorat. Caution: Pierre Dutoit son beau-frère (voir libéré du 6 novembre 1673). le 14 novembre 1675, sa veuve demande et obtient la décharge de cet office. Moudon. Archives Communales (Bleu A.) Registre du Conseil à la date.

1687 Juin (entre le 4 et le 10) à Lausanne. François Gavin de Moudon est parrain de François ?fils de Samuel Guibaud et de Françoise Gavin sa femme. A.C.V.-Registre de la paroisse de Lausanne (baptêmes).

1695 avril 18 à Curtilles. Pierre Gavin de Moudon, parrain d'Esther fille de Pierre Badoud et de Marie Chambut.

A.C.V.-Registre de la paroisse de Curtilles (baptêmes).
1696 juillet 16. Pierre Gavin de Moudon agissant au nom de Madelaine Bissat sa belle-mère, femme de Pierre Faucherre, bourgeois de Moudon, débitrice de l'Hôpital du dit lieu. Cette créance est remboursée le 9 juillet 1733 par Denis Gavin son fils. Moudon. Archives communales. Rentier de l'Hôpital, folio 83-84.
1723 avril 1. Gabriel, fils de Timothée Gavin obtient de la ville de Moudon, un acte d'origine pour aller à l'étranger se perfectionner dans sa profession de chamoiseur. Moudon. Archives communales. Registre du Conseil (à la date).
1725 août 15. "On rendra à Mr. Gavoens de Brenles, la lettre de rente qu'il devoit et dont Maître Moïse Dutoit l'a dégravé". Moudon. Archives communales. Registre du Conseil (à la date)
1729 avril 10. Isaac de Lozea notaire et bourgeois de Moudon et Esther Gavin (?) sa femme font baptiser leur fils Frédéric dans l'église allemande de Moudon. A.C.V.- Registre de la paroisse allemande de Moudon (baptêmes). 1732 mars 29. Timothée Gavin rembourse une cense de 1 florin

- - 64 -

1732 mars 29 (Suite) 8 sols 9 deniers qu'il devait sur le Rentier des Cures, folio 41 Moudon. Archives Communales. Rentier de la ville côté A. ire partie folio 5.
1733 Juillet 20. Ventes par l'Hôpital de Moudon, en faveur de:
a/ Jean-Pierre et Gabriel Gavin, frères de Brenles et bourgeois de Moudon, un clos situé rière Moudon, lieu dit En Molingibert, juxte ses confins, advenu au vendeur par subhastations du 22 mars 1729 contre les hoirs de David Frossard. Prix 1022 florins-6 sols. Suit une lettre de rente de pareille valeur, payée le 24 janvier 1740 par le justicier Dutoit.

b/ Daniel-Antoine Gavin de Brenles, des mêmes biens, deux parcelles de terre sises, l'une en Champ Volant et l'autre Au Ferrajoz, jouxte leurs confins. Prix 336 florins - 6 sols.-Suit une obligation de pareille valeur. Actes reçus par Crausaz notaire. Moudon. Archives Communales. Actes perpétuels (registre du notaire Crausaz, à la date).- Rentier de l' Hôpital, volume 1731, pages 157-160.

1734 août (avant le 7) à Moudon, Marie Gavin est marraine de Jean-Abraham fils de Daniel-Antoine Gavin de Moudon et de Brenles, et d'Esther-Judith Jossevel. A.C.V.-Registre de la paroisse de Moudon (Baptêmes).

1735 novembre 3. A Moudon, Daniel-Philippe Frossard (oncle maternel) Marie Gavin et Jeanne-Isabelle Rubattel parrain et marraines de Philippe-Denis Gavin leur neveu, fils de Denis Gavin et d'Anne-Louise Rubattel de Moudon. A.C.V.-Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

1737 décembre 21, à Moudon, Daniel-Antoine Gavin, Marie Gavin,

- 65 -

1737 décembre 21 (suite) femme de Gabriel-Louis Berger et Sara Gavin, parrain et marraines de Daniel-Louis, fils de Denis Gavin et d'Anne-Louise Rubattel de Moudon. A.C.V.-Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

1738 février 9, à Moudon, Pierre et Gabriel Gavin Frères et Sara Christinat femme de Daniel-Antoine Gavin, parrains et marraine de Jean-Gabriel, leur neveu, fils de Pierre-Philippe Gavin, bourgeois de Moudon et de Brenles et de Susanne Frossard. A.C.V.-Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

1739 mars 5, à Moudon. Gabriel Gavin, parrain de Denis Gabriel fils de Jean-Pierre Gavin et de Jeanne-Marie Corthesy. A.C.V.- Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

1740 février 28, à Moudon. Antoine Gavin de Brenles parrain de Jeanne-Marie, fille de Pierre-Abram Blanc, de Brenles et de Jeanne Porchet. A.C.V.-Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

1741 octobre 5 à Moudon. Elisabeth Corthesy, marraine de Jean-Pierre son petit fils, fils de Jean-Pierre Gavin et de Jeanne-Marie Corthesy. A.C.V.-Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

1749 avril 15 à Lausanne. Marie Gavin, femme de Gabriel-Louis Berger, officier baillival, bourgeois d'Eclepens, marraine de Marie sa nièce, fille de Jean-Isaac Berger, bourgeois d'Eclepens, menuisier, habitant à Lausanne et de Jeanne-Louise Borgeaud sa femme. A.C.V.-Registre de la paroisse de Lausanne (baptêmes).

1751 août 10 à Moudon. Daniel-Antoine Gavin, parrain de Jean-Daniel son neveu, fils de Jean-Pierre Gavin, de Moudon et de Brenles, et de Jeanne-Marie Corthesy. A.C.V.- Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

- -66 -

1762 février 8 à Moudon. Gabriel Gavin et Jeanne-Marie Berger née Gavin, parrain et marraine de Denis-Gabriel, leur petit neveu, fils de Frédéric Gavin, de Brenles et Moudon et de Jeanne-Marie Frossard. A.C.V.- Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

1765 mars 21. Lettre de rente en faveur de la ville de Moudon, contre François-Louis, fils de feu Pierre-Philippe Gavin, de Brenles agissant comme caution de Jaques-Samuel et Abraham-David Frossard principaux débiteurs. Capital 300 florins.

Hypothèques : deux parcelles de terre sises rière Sarzens l'une En Praz Belan et l'autre au Clos au Mars, acquises de Daniel, Jacob et Jaques de Sarzens suivant actes reçus les 7 mars 1761 par Egrège Gindre et 10 juillet 1761 par Egrège

Dubrit, notaires à Moudon. Acte reçu Burnand, notaire. Remboursée le 19 mars 1767 par le même François-Louis Gavin. Moudon. Archives communales. Actes perpétuels (registre du notaire Burnand, à la date).- Rentier de la ville, volume 1757 villages : rière Brenles folio 26.

1765 août 2 à Villeneuve. Philippe Gavin, bourgeois et conseiller de Moudon et Judith Fatio sa femme, parrain et marraine de Philippe fils de Jean-Francois-Isaac Rivaz, bourgeois et châtelain de Villeneuve et d'Anne-Susanne Genet.

A.C.V.-Registre de la paroisse de Villeneuve (baptêmes).

1772 janvier 2 à Moudon. Jean-Daniel Gavin, parrain d'Esther-Sabine, sa nièce, fille de Pierre-Louis Gavin de Brenles et Moudon et de Rose Binggeli. A.C.V.- Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

- 67 -

1773 octobre 16-5 novembre 1773. Rapports d'experts sur l'état de la maison de Gabriel Gavin, sise en la Grand'Rue à Moudon, laquelle menace ruine. Moudon. Archives communales: Contentieux (à la date).

1775 novembre 2 à Moudon. Pierre-Philippe Gavin, parrain de Jeanne Marie, sa nièce, fille de Pierre-Isaac Blanc de Brenles et de Jeanne Marie Gavin. A.C.V.-Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

1791 décembre 14 à Savigny. Pierre-Daniel Gavin, parrain de Jeanne-Pernette, fille de Gabriel-Victor Gavin et de Jeanne-Marguerite Pichonnaz de Moudon et de Brenles. A.C.V- Registre de la paroisse de Savigny (baptêmes).

1799 Juin 5. Jean-Alexandre fils de feu Daniel-Louis Gavin de Moudon et de Brenles, et Louise-Susanne Michod, sa mère domiciliés à Vevey (1799-1806) sont assistés par l'Hôpital de Moudon. Il reçoit un subside pour voyager le 23 juillet 1806.

soeur du dit Jean-Alexandre Gavin, atteinte d'aliénation mentale

et pour cette cause revenue de Hollande en avril 1799, mise en pension à Worb (Berne) 1802-1809, puis à Sarzens 1809 (décembre 3) Moudon. Archives communales. Registre des Subsidés 1797-1809 Comptes de l'Hôpital.

1804 novembre 10. Obligation en faveur de Frossard de Saugy contre Jean-Daniel Gavin, syndic de Brenles, et Pierre-Louis Gavin son frère du même lieu. Capital : 1600 Fr.

Hypothèque ; Une parcelle de clos sise à Brenles, lieu dit au Petit Bruit, juxte ses confins. Acte reçu Burnand notaire, cédé à l'Hôpital de Moudon par les hoirs du créancier le 30 septembre 1819 .

- 68 -

1804 novembre 10 (suite) Remboursée le 3 août 1820 par le dit Pierre-Louis Gavin. Moudon, Archives communales. Rentier de l'Hôpital, volume 1816, folio 144•

1804 novembre 12. Obligation en faveur de Frossard de Saugy, contre Philippe-Louis Gavin de Brenles et Jaques Porraz son neveu, de Lovattens. Capital:1760 Fr. Hypothèques; 2 parcelles de terre sises rière Brenles, lieux dits à la Possession et à la Chasse, juxte leurs confins. Acte reçu Burnand notaire, cédé à l'Hôpital de Moudon par les héritiers du créancier le 30 septembre 1819.

Remboursée le 27 juin 1820. Moudon Archives communales. Rentier de l'Hôpital volume 1816, folio 144.

1806 juillet 3. Jean-Alexandre Gavin obtient un acte d'origine de la commune de Moudon. Moudon, Archives communales. Registre de la Municipalité volume 1806-1809, page 2.

1806 janvier 2. A Moudon, Denis Gavin et Susette-Sabine Gavin, parrain et marraine de Susette-Sabine leur nièce, fille de Philippe-Frédéric Gavin, de Brenles et de Jeanne-Françoise Blanc. A.C.V.- Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes).

1810 juin 25 à Moudon. - Jean-David Gavin, parrain de Jeanne sa soeur, fille de Samuel-Victor Gavin et de Françoise Blanc.

A.C.V.- Registre de la paroisse de Moudon (baptêmes)
1810 juillet 9 à Moudon. Naissance d'Abraham-Daniel, fils de
Jean-Pierre Gavin, de Brenles et de Jeanne-Françoise
Gavin. Parrain: Abraham-Daniel Gavin, frère du grand»
père de l'enfant. Marraine Françoise-Marie Regamey née
Gavin, soeur du

- 69-

1810 juin 25 (suite) parrain.

A.C.V- Registre de la paroisse de Moudon (Naissances).
1814 janvier 21 à Dompierre. Jeanne-Françoise fille de feu Pierre
Gavin de Brenles, marraine de Pierre-Daniel son neveu, fils de
Jean-Antoine Pittet et de Susanne-Catherine Gavin, de Villars Bramard.

A.C.V.- Registre de la paroisse de Dompierre (naissances).

1828 septembre 3. Pierre-Daniel fils de feu Jean-Pierre Gavin, âgé
de 51 ans obtient un acte d'origine de la Commune de Moudon.
Moudon: Archives communales. Registre de la municipalité.
vol.1828 - 1832. Pages 33 - 34.

1829 février 11. Pierre-Daniel, né le 3 janvier 1772 et
Gabriel-Victor né le 2 avril 1767, tous deux fils de
François-Louis Gavin obtiennent chacun un acte d'origine de
la commune de Moudon. Moudon: Archives communales. Registre
de la Municipalité vol 1828-1832- folio 88.

